



La Business Partnership Facility de la Coopération luxembourgeoise

18/04/2016



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de la coopération
au développement et
de l'action humanitaire



- Co-financement de projets portés par:
 - Une entreprise luxembourgeoise
 - Une entreprise, d'une agence étatique ou d'une ONG du Sud
- « Core business » de l'entreprise
- Appel à candidatures sur critères de développement



- BPF: Un million d'euros annuellement
- Co-financement jusqu'à 200.000 euros et jusqu'à 50% d'un projet
- Don non-remboursable
- Durée du projet: maximum 3 ans



- Préférence pour les pays en développement où le Luxembourg est présent:
- **Afrique:** Burkina Faso, Cabo Verde, Ethiopie, Mali, Niger, Sénégal
- **Asie:** Laos, Mongolie, Myanmar, Vietnam
- **Amérique centrale:** El Salvador, Nicaragua
- **Europe:** Kosovo

III) Localisation des projets



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG





➤ Ecoinnovation





➤ Information and Communications Technology (ICT)





➤ Finance Technology (Fintech)





➤ Biohealth



© UN Photo/Basile Zoma



Déroulement de l'appel à projets



➤ 1^{re} étape:

- Appel à candidatures
 - Données d'ordre général
 - Description sommaire du projet

➤ 2^{ème} étape:

- Proposition détaillée
 - Présentation du projet à travers un plan d'activités/plan d'affaires



Business Partnership
Facility (BPF)



FORMULAIRE DE CANDIDATURE – Facilité BPF 2016

Ce formulaire de candidature doit être soumis sous format électronique à l'adresse bpf@luxdev.lu

Les candidats sont libres de joindre toute documentation qu'ils jugeraient utiles.

Dans la suite du formulaire, le candidat est appelé « partenaire leader ». Dans le cadre d'un consortium, le partenaire leader désigne le chef de file du consortium. Les autres membres du consortium sont appelés « membres ».

1. IDENTITE DU CANDIDAT

1.1. Identité du partenaire leader

Identité de l'entreprise				
Nom de l'entreprise				
No. Registre de commerce				
No. TVA				
Capital social				
Date de création				
Effectif en équivalent temps plein				
Homepage				
Adresse du siège social [No, rue + code postal, localité]				
Secteur d'activité	TIC ☐	Biohealth ☐	Fintech ☐	Eco-innovation ☐
Chiffre d'affaires (EUR) de l'entreprise	2014		2015	
Type d'activités commerciales¹				

1.2. Personne de contact

Nom	
Fonction	
No. Téléphone	
Adresse de courrier électronique	

¹ Décrire brièvement le type d'activités commerciales. Préciser les zones géographiques d'activité notamment si un/des pays en développement sont concernés.

II) Calendrier 2016



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

1^{ère} étape

19 mai

- Date limite pour les demandes de clarification: **bpf@luxdev.lu**

27 mai

- **Echéance pour la réception des candidatures**

9 juin

- Pré-sélection des candidats

16 sept.

- Remise des propositions détaillées

7
octobre

- **Validation finale des projets et octroi du cofinancement**

10
octobre

- Signature des accords de cofinancement

2^{ème} étape



- Toute entreprise ou consortium d'entreprise satisfaisant les conditions d'éligibilité administrative liées à:
- Inscription au registre de commerce
 - Secteurs d'activités ciblés
 - Minimum trois années d'activité
 - CA annuel moyen de €500 000 (deux derniers exercices)
 - Minimum cinq employés au moment de la soumission



➤ Format de présentation

- Les candidatures doivent être rédigées sur la base de formulaire candidature téléchargeable sur

luxdev.lu/fr/tenders/bpf

➤ Modalité de soumission

- Les candidatures, en français ou en anglais, doivent parvenir par courrier électronique uniquement à
bpf@luxdev.lu
- Les demandes de clarifications sont à adresser à la même adresse



➤ Appui à l'élaboration des propositions

- Un maximum de 10 % du montant total du cofinancement sollicité pourra, au besoin et sur demande, être mobilisé par les entreprises candidates pré-sélectionnées.



- Les candidatures seront évaluées par un comité de sélection qui:
 - Vérifiera le respect des critères d'éligibilité administrative
 - Évaluera la qualité de la proposition (standards sociaux de la CE 2014)



- Le comité de sélection est composé de représentants du:
 - Ministère des Affaires étrangères et européennes
 - Ministère de l'Économie
 - LuxDev



➤ Les critères d'évaluation sont basés sur les standards sociaux établis par la Commission européenne en 2014

- Impact du projet sur la réalisation des Objectifs de Développement Durable
- Principe d'additionnalité du cofinancement
- Neutralité du cofinancement
- Intérêt commun entre les partenaires et responsabilité mutuelle
- Effet de démonstration et répliquabilité
- Respect des normes sociales, environnementales et fiscales

FIN



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

MERCI!